

Résultats au 30 juin 2026 : forte progression de la performance opérationnelle Succès des opérations de refinancement Objectifs confirmés

Forte progression de la performance opérationnelle

- Le chiffre d'affaires au 30 juin 2026 s'établit à **€2 699m**, en progression de **+4,6%** en base organique, soutenue par une croissance des volumes de +1,6% et un gain tarifaire de +3,0%
- L'**EBITDA**, pré IFRS 16, s'établit à **€280m**, en progression de **+14,9%** par rapport au premier semestre 2025 proforma des cessions. La **marge est en nette amélioration**, à **10,4%** contre 9,5% au premier semestre 2025 (en base proforma)
- L'**EBITDA opco** ⁽¹⁾ s'établit à **€168m**, en progression de **+25,1%** par rapport au premier semestre 2025 proforma des cessions. La **marge est en nette amélioration**, à **6,2%** contre 5,2% au premier semestre 2025 (en base proforma), ce qui traduit les premiers effets des différents leviers opérationnels mis en œuvre
- Le résultat net publié part du Groupe fait ressortir une perte de **-€48m** (après €51m de coûts exceptionnels liés aux opérations de restructuration et de cessions mises en œuvre depuis 2024), contre une perte de -€59m au 30 juin 2025

Succès des opérations de refinancement à hauteur de €1 063m à la suite de l'obtention des notations S&P (B+) et Moody's (B2)

- Deux émissions obligataires High Yield et « unsecured », à échéance 2031, pour un montant global de **€730m**
- Emission d'obligations hybrides à durée indéterminée subordonnées de dernier rang à hauteur de **€333m**, destinées à rembourser l'ODIRNANE
- Ces opérations permettent **une simplification de la structure financière du Groupe, un allongement de la maturité moyenne de la dette** et auront un impact positif sur la **trésorerie** du Groupe à hauteur d'environ **€27m** en année pleine
- Levier Wholeco ⁽³⁾ à 4,9x au 30 juin 2026. Proforma du remboursement de l'ODIRNANE le 8 septembre prochain, le levier Wholeco au 30 juin 2026 s'établirait à **5,4x** ⁽⁴⁾ sous l'effet d'une stabilisation de la dette nette et d'une forte progression de l'EBITDA
- La **valeur nette des actifs immobiliers (NAV)** progresse de +€19m (vs. décembre 2025) à **€515m**

L'ensemble des objectifs financiers et extra financiers sont confirmés

Les États Financiers semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 29 juillet 2026, et ont fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes. Les États Financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34. A des fins de comparabilité, l'information financière qui suit est présentée hors application de la norme IFRS 16. Le rapport financier semestriel 2026, incluant le rapport semestriel d'activité et les États Financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2026, est disponible sur le site internet de la société www.clariane.com.

En millions d'euros –	S1 2025 Publié	S1 2025 Proforma des cessions	S1 2026	Variations
Chiffre d'affaires	2 656	2 565	2 699	+1,6%
Base organique				+4,6%
EBITDAR pré IFRS 16	546	524	563	+3,1%
Base proforma des cessions				+7,5%
EBITDA pré IFRS 16	263	243	280	+6,5%
Base proforma des cessions				+14,9%
Marge	9,9%	9,5%	10,4%	
EBITDA opco ⁽¹⁾	149	134	168	+13,0%
Base proforma des cessions				+25,1%
Marge	5,6%	5,2%	6,2%	
Résultat net part du Groupe pré IFRS 16	-47		-42	
Résultat net part du Groupe post IFRS 16	-59		-48	
Free Cash Flow Opérationnel pré IFRS16 ⁽²⁾	23		20	

⁽¹⁾ L'EBITDA opco est défini comme suit : EBITDA post loyers capitalisés selon la norme IFRS16 (y compris les loyers déjà capitalisés avant application de la norme IFRS16, sous la norme IAS17) et retraités des impacts de la détention immobilière du groupe. Ces impacts sont principalement les loyers de marché associés aux actifs immobiliers en détention, tels que définis le rapport CBRE sur la valorisation du portefeuille immobilier du Groupe, ainsi que les coûts de fonctionnement associés à la détention immobilière (calculés sur la base des coûts de fonctionnement des foncières du Groupe).

⁽²⁾ Le free cash-flow opérationnel se calcule comme suit : EBITDA +/- variation du BFR +/- non courant - investissements de maintenance - intérêts et impôts payés

⁽³⁾ Le levier Wholeco : levier retenu dans le cadre de l'amendement et de l'extension du crédit syndiqué annoncé le 17 février 2025. Le levier Wholeco se calcule selon la formule suivante : Dette financière nette hors IFRS 16 et IAS 17 déduction faite de la créance financière Ages & Vie

⁽⁴⁾ Voir tableau paragraphe 3 "Situation Bilantielle" en page 6 du présent communiqué

Sophie Boissard, Directrice Générale du Groupe Clariane, a déclaré :

 Les résultats du premier semestre reflètent la bonne exécution de notre feuille de route et confirment la solidité de nos fondamentaux et notre potentiel de croissance embarqué.

La forte progression de notre performance opérationnelle, qui tient à la qualité de notre portefeuille d'activités, à la discipline de nos équipes et à la pertinence de notre modèle d'affaires, nous place en position très favorable par rapport à nos objectifs de moyen terme.

Sur le plan financier, nous avons retrouvé un accès aux marchés obligataires, en réalisant sur ce seul semestre plus d'un milliard d'euros d'émission, ce qui nous a permis de couvrir par anticipation nos principales échéances de dette jusqu'en 2028, et de simplifier notre structure bilantielle. Ces opérations renforcent notre profil de liquidité et nous donnent les moyens de poursuivre sereinement le déploiement de notre plan stratégique Réussir ensemble.

Enfin, face aux épisodes climatiques qui frappent actuellement durement certains territoires en Europe, l'ensemble de nos établissements se mobilise pour assurer la sécurité, le confort et l'accompagnement de nos résidents et patients et apporte par ailleurs sa contribution à l'accueil des populations locales impactées. Je tiens à remercier chaleureusement nos collaborateurs pour leur engagement quotidien, qui constitue plus que jamais la première force de notre Groupe.



Avertissement

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. Ils ne constituent non plus ni une offre de rachat ni une invitation à vendre les obligations, ni une invitation à participer à l'offre. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.

Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que la Société ne peut ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérés comme tels. La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le présent document du fait d'un certain nombre de risques et incertitudes décrits au Chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2025 déposé auprès de l'AMF le 27 février 2026 sous le numéro d'enregistrement D.26-0054 disponible sur le site internet de la Société (www.clariane.com) et celui de l'AMF (<https://www.amf-france.org/fr>). Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent document ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Clariane S.E. ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ni Clariane, ni aucun de ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, affiliés ou conseillers n'acceptent de responsabilité quant au caractère raisonnable des hypothèses ou des opinions émises ou de la probabilité de réalisation des projections, des perspectives ou des rendements. Toute responsabilité pour de telles informations est expressément exclue. Rien dans ce document n'est, ou ne doit être considéré comme, une promesse ou une déclaration pour l'avenir. En outre, aucune déclaration contenue dans ce document n'est destinée à être ou ne peut être interprétée comme une prévision de résultats. Les performances passées de Clariane ne peuvent pas être considérées comme un guide pour les performances futures.

Les principaux indicateurs alternatifs de performance (IAP), tels que les notions « d'EBITDA », « d'EBIT », « d'endettement net » ou encore de « levier financier », font l'objet d'une définition accessible dans le Document d'Enregistrement Universel disponible sur le site internet de la société.

1 - Éléments clés de la performance financière au 30 juin 2026

1.1 - Compte de résultats Groupe

1.1.1 - Analyse du chiffre d'affaires en base publiée et en base organique

Au 30 juin 2026, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à **€2 699m**, soit une croissance de +1,6% en base publiée et de **+4,6% en base organique**. La différence entre la performance publiée et organique s'explique par l'impact des cessions intervenues en 2025 dans le cadre de la finalisation de notre plan de renforcement de la structure financière du Groupe.

Cette dynamique confirme la solidité du Groupe qui s'appuie sur la qualité du portefeuille diversifié, tant en termes d'activités que de géographies.

Sur l'ensemble de ce semestre, le taux d'occupation dans les maisons de retraites atteint **91,7%**, contre 90,5% sur la même période en 2025. Il est à noter que, sur la seule base des lits commercialisables (c'est-à-dire en tenant compte de travaux de rénovation ou de maintenance en cours, qui portent sur 400 lits), le taux d'occupation s'établirait à 92,3% sur ce premier semestre 2026.

Le réseau exploité au 30 juin 2026, toutes activités confondues, compte désormais **1 213 établissements**, contre 1 225 au 30 juin 2025, pour un total d'un peu plus de **89 000 lits**, contre près de 91 000 au premier semestre 2025. Ces évolutions tiennent compte :

- Des cessions réalisées dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière du Groupe (France, Italie, et Allemagne) ;
- Des fermetures et restructurations d'établissements en France, en Allemagne, en Espagne et en Belgique.

Ces opérations ont été partiellement compensées par :

- Des ouvertures de nouvelles maisons partagées Ages & Vie en France ;
- La mise en service et l'entrée de nouveaux établissements en Espagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Au total, entre juin 2025 et juin 2026, le Groupe a procédé à la cession ou à la fermeture de 45 établissements, tandis qu'il mettait en service dans le même temps 33 nouveaux établissements.

La croissance en base publiée du chiffre d'affaires résulte :

- De la **hausse des volumes** à hauteur de **+1,6%** pour un montant net de **+€41m** (progression du volume de journées facturées et mise en service de capacités complémentaires) ;
- D'un **impact tarifaire positif** à hauteur de **+3,0%** à **+€77m**, sur l'ensemble des régions, notamment en France, en Allemagne et dans la région Belgique – Pays-Bas ;
- D'autres **impacts** à hauteur de **-3,0%** à **-€75m**, dont essentiellement les effets périmètre liés au plan de cession.

1.1.2 - Analyse de l'EBITDAR pré IFRS 16, de l'EBITDA pré IFRS 16 et de l'EBITDA opco

En millions d'euros –	S1 2025 Publié	S1 2025 Pro forma des cessions	S1 2026	Variations	
				Publiée	Pro Forma
EBITDAR pré IFRS 16	546	524	563	+3,1%	+7,5%
EBITDA pré IFRS 16	263	243	280	+6,5%	+14,9%
Impact IAS 17	-35	-35	-36		
Développement immobilier	0	0	0		
Montant des loyers internes	-85	-80	-87		
Coûts de détention	+5	+5	+5		
EBITDA Opco ⁽¹⁾	149	134	168	+13,0%	+25,1%

⁽¹⁾ L'EBITDA Opco est défini comme suit : EBITDA (1) post loyers capitalisés selon la norme IFRS16 (y compris les loyers déjà capitalisés avant application de la norme IFRS16, sous la norme IAS17) et (2) retraités des impacts de la détention immobilière du groupe. Ces impacts sont principalement les loyers de marché associés aux actifs immobiliers en détention ainsi que les coûts de fonctionnement associés à la détention immobilière (calculés sur la base des coûts de fonctionnement des foncières du Groupe).

L'EBITDAR pré IFRS 16 s'établit à **€563m** au 30 juin 2026, en progression de **+7,5%** en base proforma des cessions et de +3,1% en base publiée.

L'EBITDA pré IFRS 16 s'élève à **€280m** sur la période, en progression de **+14,9%** en base proforma des cessions et de +6,5% en base publiée. Cette progression de l'EBITDA pré IFRS 16 en base proforma reflète l'amélioration de la marge enregistrée au cours de ce semestre qui s'élève à **10,4%** contre 9,5% (proforma des cessions) au premier semestre 2025, soutenue par des volumes en augmentation, une bonne maîtrise des coûts opérationnels, une gestion active du case mix et l'adaptation au nouveau cadre tarifaire applicables aux activités sanitaires SMR en France.

L'évolution de l'EBITDA pré IFRS 16 sur cette période résulte :

- De l'impact des changements de périmètre (-€19m) lié au plan de cession, et à quelques fermetures d'établissements sous-performants en France, Allemagne et Italie ;

- De l'ajustement à la hausse des prix et tarifs (impact net de +€27m, avec un effet positif lié aux augmentations tarifaires de +€77m compensant une inflation des coûts de -€50m) ;
- D'un effet volume de +€10m.

L'EBITDA Opco s'établit à **€168m**, en progression de **+25,1%** en base proforma des cessions et de +13,0% en base publiée. Cet EBITDA Opco mesure la rentabilité des opérations, nette de tout loyer (y compris sur l'immobilier détenu par le groupe) et des coûts liés à la détention en propre d'une partie du parc immobilier exploité. **Cette progression reflète l'amélioration de la performance opérationnelle de la société sur ses différents métiers, notamment en Allemagne et dans les Soins spécialisés en France, et une bonne maîtrise des loyers qui sont restés stables en montant.** Sur ces bases, la marge progresse nettement et s'élève à **6,2%** contre 5,2% (proforma des cessions) au premier semestre 2025.

1.1.3 - Résultat net

Sur ce premier semestre, le **résultat net part du Groupe, pré IFRS 16**, s'établit à **-€42m**, contre -€47m au premier semestre 2025.

Ce résultat, outre les amortissements de €143m, tient compte notamment :

- De charges non courantes à hauteur de -€51m au premier semestre 2026 liées aux opérations réalisées depuis 2024, dont -€35m de coûts de réorganisation, de restructuration et de transformation et -€16m de charges nettes liées aux dernières cessions ;
- De charges financières à hauteur de -€100m au 30 juin 2026, contre -€89m sur la même période en 2025, liées essentiellement à l'obligation émise le 24 juin 2025 (sans impact sur le premier semestre 2025) et, dans une moindre mesure, l'obligation High Yield réalisée en avril 2026 qui a été partiellement compensée par l'impact positif du remboursement du RCF ;
- D'intérêts minoritaires, qui s'élèvent à -€12m, contre -€6m au 30 juin 2025.

Le **résultat net part du Groupe, post IFRS 16**, s'établit à **-€48m** au 30 juin 2026, contre une perte de -€59m sur la même période en 2025.

1.2 - Flux de trésorerie

En millions d'euros, et pré IFRS16	S1 2025	S1 2026
EBITDA	263	280
Cash-flow opérationnel	133	144
Impôts et charges financières	(110)	(124)
Cash-flow libre opérationnel	23	20
Investissements de développement	(48)	(46)
Investissements financiers (acquisitions/cessions)	(23)	22
Cash-flow libre net	(48)	(4)
Versement dividendes (coupons)	(35)	(53)
Investissements/désinvestissements immobiliers net	(6)	(4)
Augmentation de capital/émission hybride perpétuelle	(4)	333*
Remboursement de l'hybride GBP	-	(232)
Autres (dont changements de périmètre)	(7)	8
Variation de la dette nette (incl. IAS17)	(101)	49

*Produit de l'émission d'obligations hybrides à durée indéterminée subordonnées de dernier rang réalisée le 23 juin 2026, destiné au remboursement intégral de l'ODIRNANE, qui devrait intervenir au plus tard le 8 septembre 2026

La dette nette est réduite de **€49m** sur le premier semestre 2026 (incluant IAS 17). Hors IAS 17, la baisse de la dette nette s'élève à **€35m**.

Cette baisse de la dette nette résulte pour l'essentiel :

- D'une génération de cash-flow opérationnel de €144m au premier semestre 2026, vs. €133m sur la même période en 2025, soutenue par une amélioration de l'EBITDA de €17m, une baisse des éléments non cash de €11m, une détérioration conjoncturelle et limitée du besoin en fonds de roulement de €9m, et des investissements de maintenance et d'IT en légère progression (€57m, vs. €50m au premier semestre 2025) ;
- Des frais financiers et impôts payés à hauteur de -€124m, contre -€110m au premier semestre 2025, compte tenu de l'émission obligataire finalisée le 24 juin 2025 (sans impact sur le premier semestre 2025), et, dans une moindre mesure, à l'émission obligataire High Yield réalisée en avril 2026 qui a été partiellement compensée par l'impact positif du remboursement du RCF ;
- Des investissements de développement à hauteur de €46m (vs. €48m au premier semestre 2025) et financiers (acquisitions/cessions) positifs de +€22m sur ce premier semestre 2026 (vs. -€23m au premier semestre 2025) compte tenu des cessions encaissées au cours de cette période ;
- Du paiement de dividendes et coupons pour -€53m ;
- Du remboursement de l'hybride GBP pour un montant de €232m ;
- De l'impact positif de l'émission d'obligations hybrides à durée indéterminée subordonnées de dernier rang réalisée le 23 juin 2026, destinée au remboursement intégral de l'ODIRNANE qui devrait intervenir au plus tard le 8 septembre 2026, pour un montant de €333m ;

2 - Portefeuille immobilier

La valeur du portefeuille immobilier détenu par le Groupe s'établit à **€2 428m** au 30 juin 2026, contre €2 456m en base proforma des cessions (€2 608m en base publiée) au 30 juin 2025.

Cette évolution résulte :

- Des cessions réalisées dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière, finalisé en juin 2025 pour un montant de -€152m ;
- De la progression du taux moyen de capitalisation (à 6,60%, contre 6,44% au 30 juin 2025 et 6,54% au 31 décembre 2025) avec un impact négatif à hauteur de -€60m ;
- De l'impact positif des indexations (+€23m) et des investissements réalisés (+€9m).

Cette évolution n'a pas d'impact significatif sur la valorisation des actifs dans les comptes du Groupe, lesquels sont comptabilisés à la valeur historique.

La dette immobilière se réduit de €105m et s'élève à **€1 389m** au 30 juin 2026 contre €1 494m au 30 juin 2025, après retraitement des créances financières Ages & Vie. Cette baisse résulte des cessions des actifs immobiliers réalisées au cours des 12 derniers mois et de l'amortissement d'une partie de la dette.

Sur ces bases, le niveau de Loan-To-Value (LTV) s'établit à 57% au 30 juin 2026, stable par rapport au 30 juin 2025.

La valeur de l'immobilier détenu par le Groupe, nette de la part des minoritaires dans les partenariats immobiliers ainsi que de la dette immobilière (Net Asset Value), s'établit à €515m à fin juin 2026 (vs. €496m au 31 décembre 2025, après ajustements comptables de €25m).

3 - Situation bilantielle

La dette financière nette du Groupe, hors IFRS 16 et IAS 17, s'élève à **€3 020m** au 30 juin 2026, contre €3 559m au 30 juin 2025, soit **une baisse de la dette financière nette de -€539m**.

La dette financière nette se compose :

- D'un montant d'emprunts et de dettes financières bruts hors IFRS 16 de **€4 431m** au 30 juin 2026, contre €4 309m au 30 juin 2025 ;
- D'un **niveau de trésorerie** qui s'établit à **€1 411m** au 30 juin 2026, contre €750m au 30 juin 2025. A titre de rappel, le Groupe dispose par ailleurs d'une ligne de **RCF non tirée de €325m**, portant la **liquidité totale du Groupe à €1 736m**. Il est à noter que ce montant prend en compte le produit de l'émission des obligations hybrides réalisée avec succès le 23 juin 2026 à hauteur de €333m, qui viendra en remboursement de l'ODIRNANE qui devrait intervenir au plus tard le 8 septembre prochain.

Le ratio de levier financier Wholeco du Groupe, tel que défini dans le contrat d'extension du crédit syndiqué annoncé le 17 février 2025, s'établit à 4,9x au 30 juin 2026 en base publiée, et de **5,4x** en base retraitée du produit de l'hybride de €333m émise le 23 juin 2026 et destiné à rembourser l'ODIRNANE au plus tard le 8 septembre 2026.

Compte tenu du changement de structure bilantielle intervenue depuis le 30 juin 2025 à la suite de l'émission obligataire High Yield dont le produit a été utilisé pour rembourser l'Hybride libellée en livres sterling, comptabilisée en capitaux propres, et de la récente émission d'obligations hybrides pour un montant de €333m réalisée le 23 juin 2026, le tableau ci-dessous reprend l'impact des différentes opérations intervenues sur les niveaux de leviers Wholeco et Opco et présente la structure de capital proforma du remboursement de l'ODIRNANE qui devrait intervenir au plus tard le 8 septembre 2026 :

	SI 2025 Publié	SI 2025 Proforma cession Petits-fils	SI 2026 Publié	SI 2026 hors produit brut d'émission de l'hybride du 23 juin 2026**
Levier Wholeco	6,1x	5,6x	4,9x	5,4x
Levier Wholeco à iso structure financière*				5,1x
Levier Opco	4,1x	3,5x	3,0x	3,6x
Levier Opco à iso structure financière*				3,2x

* Iso structure financière : proforma du refinancement des Obligations Hybrides GBP de £200m réalisé à la suite du succès de l'émission d'obligations senior additionnelles libellées en euro à échéance 2031 d'un montant nominal de 230 millions d'euros

** Hors produit de l'hybride de €333m émise le 23 juin 2026 et comptabilisée en liquidité au 30 juin 2026 et destiné à rembourser l'ODIRNANE au plus tard le 8 septembre 2026

4 - Financement du Groupe

Au cours de ce premier semestre, Clariane a réalisé avec succès des émissions obligataires pour un **montant total de €1 063m**.

Ces émissions ont suscité un vif intérêt de la part d'un grand nombre d'investisseurs institutionnels de premier plan, tant en France qu'à l'étranger, se traduisant par des niveaux de souscription solides, en dépit d'un environnement géopolitique complexe.

Ces émissions permettront au Groupe, une fois les remboursements effectués, de **rallonger la maturité moyenne** de sa dette financière, de simplifier sa structure de capital et participeront à une **amélioration de la génération de trésorerie** pour un montant d'environ **€27m** en année pleine.

Ces opérations viennent renforcer la solidité du bilan de Clariane, tout en lui donnant de la visibilité et de la flexibilité dans le cadre de la réalisation de ses objectifs financiers et opérationnels tels que décrits dans le paragraphe 6 du présent communiqué.

4.1 - Succès de l'émission obligataire « High Yield » et « unsecured » de €500m, à échéance 2031

Clariane a annoncé le 10 avril dernier le succès de l'émission de nouvelles **obligations senior « High Yield » et « unsecured » à échéance 2031 de €500m**.

Ces obligations portent intérêt à un **taux annuel de 6,875%** et ont été émises à 100% de leur valeur nominale.

Clariane prévoit d'utiliser le produit net de l'offre, conjointement avec sa trésorerie disponible, afin de **refinancer ses Schuldschein à échéance en 2026 et 2027** ainsi que ses **obligations Euro PP à échéance 2028**, à leur échéance ou par anticipation. A noter que l'Euro PP à échéance 2027 (€40,8m) a été remboursée par anticipation le 25 juin dernier.

4.2 - Succès de l'émission de €230m d'obligations senior additionnelles

Clariane a annoncé le 28 avril dernier le succès de son offre d'un montant nominal de **€230m d'obligations « High Yield » additionnelles** assimilables aux premières.

Le produit net de l'émission a permis de **rembourser le 15 juin 2026 ses obligations hybrides vertes non-convertibles perpétuelles** d'un montant nominal total de 200 millions de livres sterling émises en juin 2021 lesquelles portaient un coupon de 13,168 % par an.

Ces obligations additionnelles ont été émises en vertu du contrat d'émission de Clariane en date du 16 avril 2026 régissant ses obligations seniors existantes d'un montant nominal de €500m, portant intérêt au taux de 6,875 % et venant à échéance en 2031. Les obligations additionnelles ont les mêmes modalités que les obligations émises le 10 avril 2026 et ont été assimilées à celles-ci pour former une seule et même souche.

Ces obligations additionnelles portent intérêt à **un taux annuel de 6,875%** et ont été **émises à 101,250 % de leur valeur nominale**.

Dans le cadre de cette opération, Clariane a obtenu l'accord des partenaires bancaires de son crédit syndiqué pour refinancer avec de la dette et non des capitaux propres selon le référentiel IFRS ses instruments hybrides sous réserve d'un levier « Wholeco »¹ inférieur à 6.0x (à comparer à 5.0x précédemment).

Les niveaux du covenant financier de Clariane ont été également ajustés pour refléter cette nouvelle flexibilité et sont désormais de **7,5x 30 juin 2026, 7,0x au 31 décembre 2026 et au 30 juin 2027, 6,5x au 31 décembre 2027 et au 30 juin 2028, puis 6,0x à partir du 31 décembre 2028**².

4.3 - Succès de l'émission de €333m d'obligations hybrides

Clariane a annoncé le 23 juin 2026 le succès de son offre d'un montant nominal de €333m d'obligations hybrides à durée indéterminée subordonnées de dernier rang à taux fixe révisable avec une option de remboursement à 3 ans au gré de l'Émetteur.

Ces obligations portent intérêt à un taux annuel fixe de 7,875% pendant les 3 premières années avec une réinitialisation du taux tous les 5 ans par la suite sur la base du taux mid-swap majoré d'une marge initiale et d'une marge de 500 points de base. En cas de changement de contrôle, si les Obligations ne sont pas remboursées, le taux d'intérêt sera majoré d'une marge additionnelle de 5,00 % par an. Les Obligations ont été émises à 100% de leur valeur nominale.

Clariane prévoit d'utiliser le produit brut de cette nouvelle émission, conjointement avec sa trésorerie disponible, au remboursement intégral de ses obligations à durée indéterminée non-subordonnées non-assorties des sûretés et convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes (ODIRNANE), lequel devrait intervenir avant la majoration du taux d'intérêt devant prendre effet à compter du 8 septembre 2026 (inclus).

¹ Levier Wholeco : levier retenu dans le cadre de l'amendement et de l'extension du crédit syndiqué annoncé le 17 février 2025. Le levier Wholeco se calcule selon la formule suivante : Dette financière nette hors IFRS 16 et IAS 17 déduction faite du compte courant Ages & Vie/ EBITDA consolidé retraité des impacts des normes IFRS 16 et IAS 17 et retraité de certains éléments non cash et de l'impact en année pleine des plans d'actions en cours.

² Pour rappel, les niveaux du covenant financier applicables avant l'obtention de l'accord des prêteurs décrite ci-dessus étaient comme suit : 6,5x au 30 juin 2026, 6,0x au 31 décembre 2026 et au 30 juin 2027, 5,5x au 31 décembre 2027 et au 30 juin 2028, puis 5,0x à partir du 31 décembre 2028.

5 - Performance RSE : une stratégie ancrée dans les engagements de Mission

Dans la droite ligne des ambitions figurant dans sa feuille de route RSE 2023-2026, Clariane a franchi plusieurs étapes importantes en lien direct avec les cinq engagements statutaires attachés à sa mission³ :

5.1 - Gestion des enjeux sociaux

- Le 1^{er} semestre 2026 a vu le renouvellement de **l'accord de constitution du Comité de la Société Européenne** (CE-SE), pour une durée de 4 ans. Cet accord couvrant les six pays d'implantation du Groupe, a été adopté à l'unanimité de ses membres, avec le soutien de la fédération syndicale Epsu. Sur cette base, la direction de Clariane s'engage avec les partenaires sociaux à :
 - Poursuivre les travaux sur la réduction du taux d'absentéisme et du taux de fréquence des accidents de travail,
 - Créer un groupe de travail paritaire sur l'Intelligence Artificielle,
 - Réaliser un protocole commun d'intégration sur la santé sécurité au travail,
 - Accompagner la mise en œuvre des politiques pour atténuer et s'adapter au changement climatique (charte RSE signée en 2025).
- **Le premier accord du CE-SE**, en favorisant l'émergence d'un cadre commun de dialogue social, avait permis plusieurs avancées structurantes, notamment l'élaboration d'un guide européen de prévention de l'absentéisme, la signature d'un [accord européen](#) sur **la prévention des accidents du travail et l'accompagnement en santé des collaborateurs**. Le nouvel accord permettra de prolonger ces travaux
- Afin d'apporter son soutien à ceux de ses collaborateurs confrontés à des difficultés personnelles, Clariane poursuit le déploiement de ses dispositifs de soutien social et psychologique, notamment à travers **son fonds de solidarité**, désormais actif dans les principales implantations.
- **En matière de formation**, un nouveau programme dit « OLM » (« Operational Leadership Masterclass ») à destination des directeurs régionaux a été lancé à l'échelle européenne ; ce programme compte déjà 40 participants parmi les cadres dirigeants du Groupe occupant cette fonction essentielle. Le dispositif sera déployé en Allemagne au cours du 2^{ème} semestre 2026. Il vient compléter les programmes WAYs (pour les nouveaux directeurs de site) et MEOS (pour les managers expérimentés souhaitant valider un Master II pour devenir directeur de site). Ces programmes permettront d'atteindre l'objectif de **75% des directeurs d'établissements et des dirigeants opérationnels issus de la promotion interne à fin 2026**.
- Après avoir lancé un plan d'attribution d'actions gratuites pour l'ensemble des salariés du Groupe conditionné à des indicateurs de qualité de service, Clariane a lancé un nouveau dispositif permettant d'associer ses collaborateurs à la création de valeur (« **Prime Opérationnelle de Progrès** »). Ce mécanisme d'intéressement, qui couvre d'ores et déjà tous les établissements du Groupe en France, joue sur une base semestrielle en fonction de l'atteinte d'indicateurs de performance financière et RH au niveau de chaque site. Son versement est par ailleurs conditionné à des indicateurs impératifs de qualité des soins. Le Groupe envisage de généraliser ce dispositif à l'ensemble de ses réseaux, en fonction des spécificités de chaque pays.

5.2 - Gestion des enjeux environnementaux

- **Adaptation au changement climatique** : au même titre que la réduction de l'empreinte carbone, l'adaptation des bâtiments face à l'augmentation des risques climatiques (vagues de chaleur, incendies, inondations ...) est étroitement liée à la mission de Clariane pour préserver les conditions de vie confortables pour les populations vulnérables dont elle a la charge. Au

³ Considération, Equité, Durabilité, Proximité, Innovation

cours de ce 1^{er} semestre 2026, l'entreprise a finalisé la préparation de son plan d'adaptation (pour publication dans l'état de durabilité 2026) avec la finalisation de son analyse de vulnérabilité aux principaux aléas climatiques des actifs immobiliers exploités⁴ et l'identification et chiffrage des actions à mener à court, moyen et long-terme afin d'améliorer la résilience des bâtiments. Il est rappelé que les procédures opérationnelles des établissements du Groupe intègrent déjà des procédures destinées à prévenir, notamment en cas de fortes chaleurs, anticiper et gérer l'exposition aux aléas climatiques (notamment fortes chaleurs) ; des actions spécifiques de sensibilisation ont été conduites au premier semestre, notamment en prévision des épisodes précoces de canicule.

- **Contrats de Performance Energétique** : après avoir signé ou mis en œuvre près de 100 contrats en France à fin 2025, Clariane a poursuivi cet effort, en vue de la réduction de son empreinte carbone⁵.
- Mise en œuvre d'une démarche de **certification ISO 50001** ; le Groupe a engagé des travaux en vue d'un renforcement des pratiques en matière de gestion des consommations énergétiques.

Le rapport du Comité de Mission 2026 a été publié fin avril 2026. Il présente les avis du Comité sur les initiatives prises par la Société dans le cadre de chacun de ses objectifs sociaux et environnementaux. Ce rapport est consultable sur le [site internet](#) de Clariane. Clariane a en outre mis en ligne un document de synthèse présentant l'ensemble de ses [indicateurs extra-financiers](#) publiés.

5.3 - Actions mises en place dans le cadre des épisodes caniculaires récents

Depuis la loi Canicule de 2004 applicable en France, et transposée dans l'ensemble de nos géographies, chaque établissement accueillant des personnes âgées a l'obligation de disposer a minima d'une salle climatisée par étage ou par unité de vie. Dans ce cadre, et au-delà des obligations réglementaires, l'ensemble du réseau des 260 maisons Korian en France dispose d'au moins deux espaces climatisés par établissement. Le Groupe dispose, en complément de ce dispositif, d'unités mobiles de climatisation. Le Groupe a mis en place un dispositif de veille et d'intervention rapide avec ses fournisseurs pour pouvoir procéder à tout dépannage nécessaire dans un délai cible compris entre de 2 et 4h.

Compte tenu des fortes chaleurs rencontrées ces dernières semaines, Clariane a, par ailleurs, activé un plan interne dédié (« Plan Bleu ») renforçant la vigilance de l'ensemble de ses équipes avec un suivi accru de ses résidents, une hydratation renforcée, l'adaptation des activités et des menus aux fortes chaleurs, ainsi que la mobilisation de stocks de sécurité. L'ensemble de ces éléments permet de garantir le maintien de l'accompagnement des résidents dans les meilleures conditions. Chaque jour se tient un comité au plus haut niveau de la Société pour s'assurer du suivi de ce plan et de son exécution conformément à ses objectifs. À date, le Groupe n'a pas enregistré de dysfonctionnement dans la mise en place et l'exécution de ce plan.

Enfin, avec le déclenchement par les autorités sanitaires du plan ORSAN de niveau 3, mobilisant l'ensemble des acteurs de santé pour faire face aux risques encourus par les personnes les plus vulnérables, notamment celles actuellement prises en charge au sein des hôpitaux, les personnes âgées isolées, sans climatisation à domicile ou éprouvant des difficultés liées à la chaleur, peuvent venir se rafraîchir dans les espaces communs climatisés des établissements du Groupe. Elles sont accueillies par les équipes pour profiter d'un environnement tempéré et sécurisé.

⁴ Les résultats de l'étude d'exposition et de vulnérabilité (réalisée sur 2024-2025) indiquent que le patrimoine exploité par Clariane est principalement exposé à trois aléas, qui s'accroissent à horizon 2050 du fait du changement climatique : les fortes chaleurs, les fortes précipitations et les inondations.

⁵ Clariane vise à réduire de 46 % ses émissions de gaz à effet de serre provenant des énergies et des réfrigérants (scopes 1 et 2) d'ici 2031 par rapport à 2021

6 - Perspectives

6.1 - Objectifs 2023 - 2026

Le Groupe rappelle ses principaux objectifs définis pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026 :

- Un objectif de croissance organique annuelle moyenne (CAGR) du **chiffre d'affaires d'environ +5%, en base pro forma**, soutenue notamment par une augmentation progressive et régulière des taux d'occupation et des volumes d'activité, y compris ambulatoires, de l'amélioration du case mix et du rattrapage tarifaire en cours, en particulier en Allemagne ;
- Un objectif d'amélioration au 31 décembre 2026 de **100 à 150 points de base de la marge d'EBITDA, pré IFRS 16, proforma des cessions et hors promotion immobilière**, par rapport au 31 décembre 2023, **qui s'établissait à 10,5%**, soutenu principalement par la **croissance du chiffre d'affaires** ainsi que par des **mesures d'amélioration ciblées** portant sur la structure de coûts centraux et sur les dépenses de loyer ;
- Un objectif de réduction de sa dette financière nette, pré IFRS 16 et à structure bilantielle comparable, pour la ramener à environ €3mds, soit **un levier « Wholeco » inférieur à 5,5x⁶** au 31 décembre 2026.

Afin d'atteindre ces objectifs, et compte tenu de la finalisation du plan de renforcement de sa structure financière, le Groupe s'appuiera principalement sur :

- La poursuite de l'amélioration de la performance opérationnelle ;
- Et le maintien d'une stricte discipline d'investissements, pour un montant d'environ €300m par an, répartis équitablement entre les investissements de maintenance et les investissements de développement.

S'agissant des **indicateurs extra-financiers** et retraités des effets de périmètre liés au plan de cession, le Groupe rappelle ses objectifs 2023 - 2026 :

- Conserver le score de recommandation nette (NPS) résidents/patients et familles à un niveau supérieur ou égal à 40 ;
- Maintenir à plus de 7 200 le nombre de collaborateurs engagés dans des parcours de formation qualifiante, conformément à ses engagements de mission ;
- Réduire le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt à un niveau de 29.
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de décarbonation énergétique bas carbone telle que validée par la Science-Based Target initiative (SBTi), induisant une réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux énergies de -27%.

6.2 - Objectifs 2025 - 2028

A la suite de la bonne exécution des différents volets du plan de renforcement de sa structure financière, **le Groupe rappelle ses principaux objectifs pour la période 2025-2028 :**

- Une croissance annuelle moyenne (CAGR) de son **chiffre d'affaires autour de +4%**, en base pro forma, soutenue notamment par :
 - Une progression des volumes d'activité dans l'activité Accompagnement du grand âge, portée par la saturation progressive des taux d'occupation moyen dans les Maisons de retraite médicalisées, une amélioration régulière de la tarification sur la période en s'appuyant sur la poursuite du développement d'une offre différenciée de qualité, et le dynamisme du segment Habitat alternatif ;
 - Une progression du chiffre d'affaires dans l'activité Soins spécialisés, qui s'appuiera notamment sur la progression continue de l'activité ambulatoire, l'amélioration du case mix, et les pleins effets de la correction des anomalies liées à la mise en œuvre du nouveau cadre tarifaire applicable aux activités SMR.

⁶ Les objectifs relatifs au levier financier « Wholeco », tels que communiqués lors des publications des résultats annuels 2025 et du chiffre d'affaires du 1er trimestre 2026, ont été ajustés mécaniquement et en cohérence avec la nouvelle structure de capital post refinancement des Obligations Hybrides GBP

- Une croissance annuelle moyenne (CAGR) de **l'EBITDA pré-IFRS 16** pro forma comprise **entre +7% et +9%** ;
- Une croissance annuelle moyenne (CAGR) de **l'EBITDA opco** pro forma comprise **entre +11% et +14%**.

Cette nette amélioration de **l'EBITDA pré-IFRS 16** et de **l'EBITDA opco** sur l'ensemble de la période devrait être soutenue par :

- La croissance du chiffre d'affaires ;
 - Une bonne maîtrise des dépenses des loyers externes ;
 - Des mesures d'amélioration ciblées portant sur la structure de coûts centraux, notamment en France et en Allemagne ;
 - La baisse progressive du poids relatif des loyers internes par rapport à la croissance de l'activité.
- **Un levier financier wholeco⁷**, tel que défini dans ses contrats de financement bancaire, **autour de 5x fin 2028**.

7 - Réunion et conférence téléphonique :

Dans le cadre de la publication de ses résultats du premier semestre 2026, Clariane tiendra le 30 juillet 2026 une conférence téléphonique et un webcast, en anglais, à 15h00 (CET)

- Vous pouvez vous inscrire pour écouter la conférence [ici](#)
- Cette conférence sera également accessible et retransmise en webcast, vous pouvez vous inscrire en cliquant [ici](#).

Une rediffusion de cette conférence téléphonique sera disponible en suivant le lien [ici](#).

La présentation qui servira de support à cet événement sera accessible sur le site internet de la société Clariane www.clariane.com le 30 juillet 2026 à partir de 14h00 (CET).

8 - Prochains évènements

- 28 octobre 2026 : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2026 après la clôture du marché Euronext Paris

⁷ Les objectifs relatifs au levier financier « Wholeco », tels que communiqués lors des publications des résultats annuels 2025 et du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026, ont été ajustés mécaniquement et en cohérence avec la nouvelle structure de capital post refinancement des Obligations Hybrides GBP



À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne du soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Forts de leurs différentes expertises, les 70 000 collaborateurs du Groupe accompagnent chaque année de plus de 840 000 résidents et patients dans deux grands domaines d'activités : l'accompagnement du grand âge et des fragilités, avec ses réseaux de maisons de retraite médicalisées et d'habitats alternatifs (Korian, Âges & Vie et Rosorum, etc.), et les soins spécialisés, qui comprennent des activités de soins médicaux et de réadaptation ainsi que de santé mentale (Inicea, Kormed, Iterias, Grupo 5, etc.).

Clariane est une société à mission, dont la raison d'être, commune à toutes ses activités, est : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris, Section B, depuis novembre 2006. Le Groupe a intégré l'indice SBF 120 ainsi que l'indice CAC® SBT 1.5° le 23 septembre 2024.

Euronext ticker: CLARI – ISIN : FR0010386334

Stéphane Bisseuil

Directeur des Relations Investisseurs
+33 6 58 60 68 69

stephane.bisseuil@clariane.com

Benoît Lesieur

Directeur adjoint des Relations Investisseurs-ESG
+33 6 64 80 15 90

benoit.lesieur@clariane.com

Florian Bachelet

Directeur des relations presse
06 79 86 78 23

florian.bachelet@clariane.com

Mélie Boissonnet

Chargée des relations médias
07 63 34 61 60

melie.boissonnet@clariane.com

ANNEXES

9 - Performance par zones géographiques

9.1 - France

En millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variations
Chiffre d'affaires	1 141	1 129	
Base publiée			-1,1%
Base organique			+1,7%
EBITDAR pré IFRS 16	216	215	
Base publiée			-0,2%
Base proforma			+7,7%
Marge d'EBITDAR	18,9%	19,1%	

Le **chiffre d'affaires** progresse en France de **+1,7%** en base organique sur la période. La contraction en base publiée s'explique par l'impact des cessions intervenues en 2025 dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière, et notamment de l'activité Petits-fils.

- L'activité « **Accompagnement du grand âge** » a généré un chiffre d'affaires de **€707m** au cours de ce premier semestre en France, contre €739m sur la même période en 2025, soit une baisse de -4,3% en base publiée, compte tenu de l'impact du plan de cessions et notamment de la vente de Petits-fils. **En base organique** l'activité progresse de **+1,5%** soutenue par les ajustements tarifaires et une nette progression du taux d'occupation moyen dans les « Maisons de retraite médicalisées » qui s'établit à 88,5% contre 87,4% au premier semestre 2025. Il est à noter que sur la seule base des lits commercialisables, le taux d'occupation s'établit à 89,2% sur ce premier semestre 2026.
- L'activité « **Soins spécialisés** » a généré au 30 juin 2026 un chiffre d'affaires en France de **€421m**, en croissance de **+2,1% en base organique** (+4,8% en base publiée), reflétant des volumes en hausse grâce au développement continu de l'activité ambulatoire (+15,4%) et l'impact favorable de l'amélioration du case mix mis en place au cours de l'année 2025 afin de compenser les impacts négatifs liés à l'entrée en vigueur de la réforme tarifaire des activités SMR.

Compte tenu de ces éléments, **l'EBITDAR** pré IFRS 16 s'établit à **€215m** au 30 juin 2026, contre €216m sur la même période en 2025, soit une progression de **+7,7%** en base proforma des cessions. Cette progression s'explique pour l'essentiel par l'amélioration des principaux leviers opérationnels dans l'activité « Accompagnement du grand âge » (taux d'occupation et tarification) et du redressement de l'activité « Soins spécialisés » (occupation, case mix et améliorations opérationnelles). Sur ces bases, la marge d'EBITDAR progresse à **19,1%** sur ce semestre, contre 18,9% au premier semestre 2025 (en base publiée) et 18,6% en base proforma.

9.2 - Allemagne

En millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variations
Chiffre d'affaires	655	678	
Base publiée			+3,6%
Base organique			+7,2%
EBITDAR pré IFRS 16	138	160	
Base publiée			+15,6%
Base proforma			+16,4%
Marge d'EBITDAR	21,1%	23,6%	

La progression organique de **+7,2%** du **chiffre d'affaires** du Groupe en Allemagne au cours du premier semestre 2026, présent dans l'activité « **Accompagnement du grand âge** », a été soutenue par l'augmentation des tarifs et par un taux d'occupation dans le segment « Maisons de



retraite médicalisées » qui atteint en moyenne 92,1% sur les six premiers mois de l'exercice, contre 90,6% sur la même période en 2025. Il est à noter que sur la seule base des lits commercialisables, le taux d'occupation s'établit à 92,9% sur ce premier semestre 2026.

L'EBITDAR dans cette région s'élève à **€160m** au 30 juin 2026, en progression de **+16,4%** en base proforma des cessions. Les augmentations tarifaires négociées, combinées aux efforts entrepris par le Groupe ont permis à Clariane de poursuivre son redressement dans cette région, avec une progression de +250 points de base de la marge d'EBITDAR par rapport au premier semestre 2025, à **23,6%**.

9.3 - Belgique et Pays-Bas

En millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variations
Chiffre d'affaires	414	438	
Base publiée			+5,6%
Base organique			+5,9%
EBITDAR pré IFRS 16	89	94	
Base publiée			+5,5%
Base proforma			+5,5%
Marge d'EBITDAR	21,6%	21,6%	

Le chiffre d'affaires du Groupe **en Belgique**, présent dans l'activité « **Accompagnement du grand âge** », s'établit à **€344m**, contre €331m au premier semestre 2025, en progression de **+4,5%** en base organique (+3,9% en base publiée), soutenue par l'augmentation des tarifs et par un taux d'occupation dans les « Maisons de retraite médicalisées » qui atteint en moyenne 93,8% sur les six premiers mois de l'exercice, contre 92,3% sur la même période en 2025.

Aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires au 30 juin 2026 s'établit à **€94m**, contre €83m au premier semestre 2025, en progression de **+11,8%** en base organique (+12,4% en base publiée).

- L'activité « **Accompagnement du grand âge** » a généré un chiffre d'affaires de **€92m** au 1^{er} semestre 2026, contre €81m sur la même période en 2025, en hausse de +12,7% en base organique (+13,3% en base publiée), avec un taux d'occupation qui s'établit en moyenne à 82,5% sur les six premiers mois de l'exercice, contre 75,8% sur la même période en 2025. Cette progression reflète notamment la montée en puissance des nouvelles capacités ouvertes en 2024 et en 2025, soutenue par un contexte sectoriel favorable.
- L'activité « **Soins spécialisés** », qui ne représente que 2% du chiffre d'affaires de ce pays, est en recul sur la période.

Compte tenu de ces éléments, et d'un impact contenu de l'inflation sur les coûts, **l'EBITDAR** pré IFRS 16 sur **l'ensemble de la région** s'élève à **€94m** au premier semestre 2026, en progression de **+5,1%** en base pro forma des cessions par rapport à la même période en 2025. Sur ces bases, la marge d'EBITDAR est stable sur la période, à **21,6%**.

9.4 - Italie

En millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variations
Chiffre d'affaires	317	305	
Base publiée			-3,7%
Base organique			+3,0%
EBITDAR pré IFRS 16	72	67	
Base publiée			-6,0%
Base proforma			+2,3%
Marge d'EBITDAR	22,6%	22,1%	

Le marché italien est resté bien orienté sur les six premiers mois de l'année, avec un chiffre d'affaires en progression de **+3,0%** en base organique. La contraction observée en base publiée de -3,7% résulte des cessions intervenues en 2025 dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière du Groupe.

- L'activité « **Accompagnement du grand âge** » a généré un chiffre d'affaires de **€162m** au premier semestre 2026, en hausse de **+4,7%** en base organique (-6,3% en base publiée), soutenue par un taux d'occupation élevé qui s'établit en moyenne à 97,5% sur l'ensemble de la période, stable par rapport au premier semestre 2025, et par les révisions tarifaires.
- L'activité « **Soins spécialisés** » a généré un chiffre d'affaires de **€143m**, en progression de **+1,2%** en base organique (-0,7% en base publiée).

L'EBITDAR en Italie s'élève à **€67m** au premier semestre 2026, en hausse de **+2,3%** en base proforma des cessions. La marge d'EBITDAR sur la période s'établit à **22,1%**, en baisse de -50 points en base publiée et de -10 points en base proforma par rapport au premier semestre 2025.

9.5 - Espagne

En millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variations
Chiffre d'affaires	129	149	
Base publiée			+16,2%
Base organique			+15,5%
EBITDAR pré IFRS 16	31	26	
Base publiée			-16,2%
Base proforma			-16,2%
Marge d'EBITDAR	24,2%	17,5%	

Le chiffre d'affaires en Espagne s'élève à **€149m** au 30 juin 2026, en progression de +16,2% en base publiée et de **+15,5%** en base organique.

- Le chiffre d'affaires de l'activité « **Accompagnement du grand âge** » s'établit à **€40m**, en hausse de **+28,1%** en base organique et publiée, soutenue par une hausse des tarifs et un taux d'occupation moyen en nette progression à 93,4% au premier semestre 2026, contre 91,7% sur la même période en 2025.
- L'activité « **Soins spécialisés** », enregistre un chiffre d'affaires de **€109m**, en progression de **+11,5%** en base organique (+12,3% en base publiée). Cette performance résulte de l'élargissement de son réseau et de ses services à la suite de l'acquisition de Grupo 5.

L'EBITDAR dans cette région s'élève à €26m au 30 juin 2026, en baisse de **-16,2%**. Cette baisse résulte pour l'essentiel par de produits exceptionnels enregistrés au 1er semestre 2025 liés aux acquisitions passées. Sur ces bases, la marge d'EBITDAR est en baisse de -670 points de base à **17,5%**.

10 - Performance par activités

10.1 - Activité « Accompagnement du grand âge »

L'activité « **Accompagnement du grand âge** », qui représente **75%** de l'activité du Groupe, regroupe les segments « Maisons de retraite médicalisées » et « Habitat alternatif ». Cette activité a généré dans son ensemble un chiffre d'affaires de **€2 024m** au 30 juin 2026, contre €2 010m au 30 juin 2025, soit une hausse de +0,7% en base publiée et de **+5,0%** en base organique.

- Le segment « **Maisons de retraite médicalisées** » (près de **64%** du chiffre d'affaires du Groupe) progresse de **+4,9%** en base organique sur ce premier semestre. Cette croissance en base organique repose à la fois sur la progression continue du volume d'activité, reflétée par la progression du taux d'occupation qui atteint en moyenne **91,7%** sur le premier semestre 2026 contre 90,5% sur la même période en 2025, et sur une augmentation des tarifs. Il est à noter que le premier semestre 2025 avait été marqué par une épidémie de grippe particulièrement virulente impactant alors ce segment, notamment en France et en Allemagne.
- Le segment « **Habitat alternatif** » (11% du chiffre d'affaires du Groupe) progresse au 30 juin 2026 de **+5,7%** en base organique (-11,7% en base publiée essentiellement en raison de la cession de Petits-fils en France intervenue en juillet 2025). Cette performance repose sur la poursuite du développement du réseau de maisons partagées.

10.2 - Activité « Soins spécialisés »

L'activité « **Soins spécialisés** », qui regroupe les segments « Soins médicaux et de réadaptation (SMR) » et « Santé mentale », a généré au cours des six premiers mois de 2026 un chiffre d'affaires de **€676m** (contre €646m au premier semestre 2025), soit **25%** du chiffre d'affaires du Groupe, en croissance de **+3,2%** en base organique (+4,6% en base publiée).

- Le segment « **Soins médicaux et de réadaptation** » (près de **18%** du chiffre d'affaires du Groupe) progresse de **+1,9%** en base organique au premier semestre 2026. Cette progression repose à la fois sur la progression continue du volume d'activité, notamment de l'ambulatorio, et de l'amélioration du case mix à la suite de la mise en place de la réforme du SMR en France.
- Le segment « **Santé mentale** » (**7%** du chiffre d'affaires du Groupe) progresse de **+6,6%** en base organique au 30 juin 2026. Cette performance repose sur le dynamisme et l'élargissement de son réseau, notamment en Espagne à la suite de l'acquisition de Grupo 5.

11 - Comptes consolidés au 30 juin 2026

11.1 - Compte de résultat

m€	S1 2026 post IFRS 16	ajustements IFRS 16	S1 2026 pré IFRS 16	S1 2025 pré IFRS 16	Δ
Chiffre d'affaires	2 699,3	-	2 699,3	2 655,8	43,5
<i>Croissance %</i>	1,6%	-	1,6%	0,8%	+80 bps
Coûts de personnel	(1 662,8)	-	(1 662,8)	(1 630,9)	(32,0)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	61,6%	-	61,6%	61,4%	+20 bps
Autres coûts	(473,7)	(0,2)	(473,5)	(478,8)	5,3
<i>% du chiffre d'affaires</i>	17,5%	-	17,5%	18,0%	-50 bps
EBITDAR	562,8	(0,2)	563,0	546,1	16,9
<i>% du chiffre d'affaires</i>	20,8%	-	20,9%	20,6%	+30 bps
Loyers externes	(38,8)	244,5	(283,3)	(283,5)	0,2
<i>% du chiffre d'affaires</i>	1,4%	-	10,5%	10,7%	-20 bps
EBITDA	524,0	244,3	279,7	262,6	17,1
<i>% du chiffre d'affaires</i>	19,4%		10,4%	9,9%	+50 bps
Amortissements & dépréciations	(346,4)	(203,4)	(143,0)	(151,0)	7,9
Provisions	(18,8)	0,5	(19,3)	(23,8)	4,5
EBIT	158,8	41,4	117,4	87,9	29,5
<i>% du chiffre d'affaires</i>	5,9%	-	4,3%	3,3%	+100 bps
Dépenses non courantes	(44,5)	6,1	(50,6)	(54,5)	3,9
Résultat opérationnel	114,3	47,5	66,7	33,4	33,4
<i>% du chiffre d'affaires</i>	4,2%	-	2,5%	1,3%	+120 bps
Résultat financier	(155,1)	(55,2)	(99,9)	(89,0)	(11,0)
Résultat avant impôt	(40,8)	(7,6)	(33,2)	(55,6)	22,4
Impôts sur les bénéfices	5,5	2,0	3,5	14,6	(11,2)
<i>Taux d'impôt</i>	13,4%		10,5%	26,3%	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,5)	-	(0,5)	(0,9)	0,4
Intérêts minoritaires	(11,7)	-	(11,7)	(5,5)	(6,2)
Résultat net - Part du Groupe	(47,5)	(5,6)	(41,9)	(47,4)	5,5
<i>% du chiffre d'affaires</i>	(1,8%)	-	(1,6%)	(1,8%)	+20 bps



11.2 - Bilan

Actif

En milliers d'euros	30.06.2026	31.12.2025
Goodwill	3 132 680	3 129 532
Immobilisations incorporelles	2 149 268	2 151 332
Immobilisations corporelles	2 868 614	2 886 228
Droits d'utilisation	3 478 368	3 533 378
Immobilisations financières	131 388	123 063
Titres mis en équivalence	37 408	58 149
Impôts différés actifs	202 096	193 351
Actifs non courants	11 999 822	12 075 033
Stocks	33 296	36 226
Clients et comptes rattachés	444 743	410 527
Autres créances et actifs courants	427 916	448 934
Créances d'impôt courant	35 879	8 693
Instruments financiers actifs	5 421	4 749
Trésorerie	1 411 088	784 793
Actifs courants	2 358 343	1 693 922
Actifs détenus en vue de leur cession	1 834	37 915
TOTAL DE L'ACTIF	14 359 999	13 806 870

Passif

En milliers d'euros	30.06.2026	31.12.2025
Capital	3 575	3 568
Primes	1 514 495	1 514 495
Réserves et résultats consolidés	2 100 749	2 095 601
Capitaux propres (part du Groupe)	3 618 819	3 613 664
Intérêts ne conférant pas le contrôle	297 755	287 987
Capitaux propres totaux	3 916 574	3 901 651
Provisions pour retraites	86 742	78 825
Impôts différés passifs	532 533	537 849
Autres provisions	57 576	61 338
Emprunts et dettes financières	3 460 135	3 225 372
Obligations locatives à plus d'un an	3 484 336	3 549 657
Autres dettes non courantes	16 269	19 547
Passifs non courants	7 637 591	7 472 588
Provisions à moins d'un an	24 400	20 222
Fournisseurs et comptes rattachés	539 623	540 340
Autres dettes et comptes de régularisation	799 983	810 987
Dettes d'impôt courant	38 607	11 282
Emprunts à moins d'un an et découverts bancaires	970 509	614 096
Obligations locatives à moins d'un an	431 011	417 729
Instruments financiers passifs	1 503	1 184
Passifs courants	2 805 636	2 415 840
Passifs liés à des actifs détenus en vue de leur cession	198	16 791
TOTAL DU PASSIF	14 359 999	13 806 870

11.3 - Flux de trésorerie

m€	S1 2026 post IFRS 16	Impact IFRS 16	S1 2026 pré IFRS 16	S1 2025 pré IFRS 16	Δ
EBITDA	524	244	280	263	7%
Non cash & autres	(41)	9	(49)	(60)	
Variation du besoin en fonds de roulement	(28)	1	(29)	(20)	
Capex opérationnels	(57)	-	(57)	(50)	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	398	254	144	133	8%
Impôts sur les bénéfices payés	(5)	0	(5)	(11)	
Frais financiers payés	(174)	(55)	(119)	(98)	
Cash-flow libre opérationnel	219	199	20	23	-14%
Capex de développement	(46)	-	(46)	(48)	
Investissements financiers (acquisitions/cessions)	22	-	22	(23)	
Cash-flow libre net	195	199	(4)	(48)	-92%
Dividendes/coupons d'instruments hybrides	(34)	-	(34)	(34)	
Investissements/Désinvestissements immobiliers	(4)	-	(4)	(6)	
Augmentation de capital	333	-	333	(4)	
Partenariats immobiliers	(19)	-	(19)	(1)	
Remboursement de l'hybride GBP	(232)		(232)		
Autres éléments de la dette nette	(153)	(161)	8	(8)	
Variation de la dette nette	87	38	49	(101)	-149%